

les députés de l'opposition sont venus nous entretenir d'un point particulier qui rentre dans le contexte de leur panique actuelle au sujet de la situation immédiate par rapport au blé. Je voudrais, ce soir, retracer l'histoire de leur panique et jeter un coup d'œil sur ce qu'ils font, sur ce qu'ils accomplissent et sur leur incapacité de servir les gens qu'ils devraient le plus aider.

Tout d'abord je veux signaler au député de Mackenzie (M. Korchinski) la parfaite incongruité avec laquelle il a employé le mot «stagnant» pour décrire la situation du transport des grains. Je pourrais lui faire remarquer que «stagnant» est défini dans le dictionnaire: «qui reste immobile, qui ne s'écoule pas».

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) se lève-t-il pour invoquer le Règlement?

**M. MacInnis:** Oui, monsieur l'Orateur. Mon objection s'inspire du fait que le ministre d'État (M. Lang) désapprouve le mot «immobilisation» qui figure à la motion présentée par le député de Mackenzie. Ce faisant, le ministre laisse planer des doutes sur la décision de la présidence d'autoriser le débat actuel. Toute atteinte à la teneur d'une motion acceptée par la présidence est sûrement une atteinte à Votre Honneur, qui occupe ce poste. Je demanderais à l'honorable ministre de se rétracter.

**Des voix:** Rétractez-vous.

**L'hon. M. Lang:** Le député de Mackenzie a employé ce mot dans des circonstances qui sont nettement et entièrement inopportunes, compte tenu des faits. Je tiens à signaler encore une fois que les exportations de blé sont, de fait, plus considérables cette année qu'elles ne l'étaient à l'époque correspondante de l'an dernier. Elles représentent un total de 125.4 millions de boisseaux, cette année, contre 103.7 millions l'an dernier à la fin de décembre. Je veux également signaler, en ce qui concerne la situation à Vancouver, que les envois de blé, de la côte du Pacifique, au cours de la campagne agricole du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre, représentaient au total 56.9 millions de boisseaux, contre 33.8 millions l'année précédente. Est-ce là de «l'immobilisation» aux yeux du député?

Je fais également remarquer au député que, malgré la réponse que lui a donnée hier le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) au sujet des wagnonnées, il s'en est tenu constamment aux mêmes renseignements

insuffisants qu'il avait sous les yeux. Du 1<sup>er</sup> août au 17 janvier, les wagnonnées en direction de Vancouver s'élevaient à 44,165 contre 38,211 durant la période correspondante de l'année précédente. Ceci paraît-il un ralentissement ou une immobilisation?

• (11.40 p.m.)

Il est très clair que la récolte a été très difficile cette année et qu'il faut s'occuper de choses très importantes si on veut acheminer le grain humide jusqu'aux terminus. Il est important que ceux qui ont une responsabilité dans cette affaire, comme la Commission du blé qui a été l'objet de graves attaques ce soir de la part des membres de l'opposition, prennent la chose au sérieux et l'examinent attentivement. Ils l'ont fait de telle façon que les installations de séchage ont pu fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine. Laissez-moi signaler aux membres de l'opposition comment la Commission du blé a récemment calculé la quantité de blé qui reste à sécher et la façon dont elle a montré aux fermiers comment s'y prendre pour sécher le grain et ce qu'ils avaient à faire eux-mêmes.

Je soulignerai à nos vis-à-vis la nature de la panique générale provoquée pendant des jours, des semaines et des années. J'attire leur attention sur le mal qu'ils font à l'agriculture de l'Ouest en agissant ainsi. Ils ont parlé cette année de la panique causée par leur idée que le grain allait rester sous la neige. Ils perdent parfois la tête parce qu'il pleut trop et parfois parce qu'il ne pleut pas assez. Ils s'affolent toujours et demandent au gouvernement d'agir.

Quand ils ont repris leurs esprits après la récolte, ils se sont affolés à propos du grain humide, et ont tout de suite retombé dans l'ornière à propos de l'égalité du régime de contingentement. Ils se plaignent du peu de ventes de blé et des indemnités de surestaries alors que la Commission du blé fait de son mieux pour vendre le plus possible. Elle doit courir les risques de devoir payer les surestaries. C'est le risque qu'elle juge à propos de courir de temps à autre afin de vendre le plus possible. La Commission du blé met tout en œuvre pour réaliser des ventes, mais les vis-à-vis commencent à s'affoler au sujet des surestaries.

Non seulement cette attitude constante des membres de l'opposition gêne-t-elle les efforts de la Commission du blé pour la vente du grain à l'étranger, mais elle nuit également à l'intérieur. Ils demandent au gouvernement